

L'option chorale à Saint-Paul :

La chorale est constituée d'élèves du Collège et du Lycée, créant ainsi un ensemble vocal un peu atypique.

L'option chorale commence à partir de la classe de cinquième (voir en sixième pour élèves très motivés uniquement ayant déjà eu une expérience vocale). Le quota horaire de l'option chorale est de deux heures par semaine.

La chorale de l'établissement interprète la musique d'artistes d'aujourd'hui autour d'un répertoire faisant la part belle aux musiques actuelles : Cascadeur, Jason Lytle, Radical Face, La maison Tellier.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Maîtriser le geste vocal : respiration, justesse, mise en place rythmique
- Ecouter pour chanter : prendre conscience de l'autre dans l'interprétation personnelle.
- Elaborer et interpréter un concert : se mettre en situation d'artiste interprète dans un projet musical exigeant.
- Investir l'espace scénique : rencontrer des professionnels du milieu musical, se produire devant un public et au regard d'autres artistes.

Enfin, la chorale travaille en partenariat avec la salle de musiques actuelles La Nef, leur donnant l'accès gratuit à une majorité de concerts ainsi qu'un endroit de résidence / concerts très privilégié.

Vidéo de la Chorale : <https://youtu.be/d1PG80qp9Jw>



Mardi 21 juin 2022

18h30 - Fête de la musique

Collège/lycée Saint Paul

101 rue de Beaulieu – 16000 Angoulême